

RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PACIFIQUE

8-11 juillet
Hôtel Sofitel – Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)

Séance spéciale n° 2 : Suite donnée aux résultats du Sommet de Rio+20, notamment la Conférence 2014 des petits États insulaires en développement, les objectifs de développement durable et les liens avec les objectifs de développement pour l'après-2015

Introduction

1. **Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrivant à expiration en 2015**, un débat planétaire est actuellement engagé sur ce qui viendra les remplacer et qu'il est convenu d'appeler « le programme de développement pour l'après-2015 ». Le Secrétaire général des Nations Unies a constitué un Groupe de haut niveau chargé de le conseiller sur le développement mondial au-delà de 2015, qui a présenté son rapport en mai 2013.
2. Dans le cadre d'un processus parallèle, **le Sommet de Rio+20 a reconnu qu'il importe de définir un ensemble d'objectifs de développement durable** conformes et intégrés au programme de développement pour l'après-2015. Un groupe de travail à composition non limitée, constitué de 30 membres, a été mis sur pied pour définir un processus devant aboutir à la présentation d'un rapport proposant un ensemble d'objectifs de développement durable.
3. La plupart des pays, sans oublier les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, ont appelé à la **fusion de ces deux processus en une filière intergouvernementale unique, et ce, avant la soixante-huitième Assemblée générale des Nations Unies, qui se tiendra en septembre prochain.**
4. Le Sommet de Rio+20 a également appelé à l'organisation d'une **troisième Conférence internationale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID)** qui se tiendra au Samoa, du 1^{er} au 4 septembre 2014. L'un des objectifs majeurs de la Conférence sera de recenser les priorités des PEID en vue de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Cette Conférence et sa préparation offrent donc aux PEID une **occasion idéale de préciser leur position afin qu'il en soit tenu compte dans le processus conjoint relatif au programme de développement et aux objectifs de développement durable post-2015.**
5. Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique ayant appelé à la définition d'une position océanienne commune concernant le programme de développement et les objectifs de développement durable pour l'après-2015, plusieurs débats axés sur le Pacifique – dont certains sont toujours en cours – ont été engagés à l'échelon mondial, régional et national. La présente Réunion conjointe permettra aux spécialistes de la gestion du changement climatique et des risques de catastrophe d'intégrer ces deux perspectives dans les **préparatifs de la Conférence 2014 des PEID et la définition d'une position océanienne sur le programme de développement et les objectifs de développement durable post-2015.**

Objet

6. Cette séance permettra de faire le point sur les processus liés aux préparatifs de la Conférence 2014 des PEID (notamment dans le Pacifique), ainsi qu'au programme de développement et aux objectifs de développement durable post-2015. Les décideurs auront

l'occasion de se rencontrer, de partager leurs points de vue et leurs expériences, et d'arrêter une position sur les questions, priorités et enjeux clés qui devront être mis en évidence par les acteurs de l'action climatique et de la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans le cadre des processus internationaux précités.

7. Ce sera aussi l'occasion de souligner les avantages et les difficultés inhérents à l'adoption, dans le Pacifique, d'une démarche double, associant la gestion des risques de catastrophe et l'action climatique, et de cerner les possibilités d'amélioration des activités engagées dans ces deux domaines pour optimiser les retombées sur les populations. Un autre axe de réflexion concernera la recherche de formules permettant aux dirigeants politiques d'encadrer et de renforcer les démarches intégrées au niveau national et régional.

Débat

8. Les discussions seront axées sur les principales priorités de l'action climatique et de la RRC et leurs répercussions sur le développement durable des PEID. On déterminera notamment comment les décideurs peuvent orienter et promouvoir la mise en œuvre des plans d'action pour le développement durable des PEID au niveau régional, national, infranational et local, afin de garantir l'efficacité de l'action menée et l'obtention de résultats concrets sur le terrain. Les discussions porteront sur les avantages découlant des politiques mondiales de soutien et des objectifs de développement tels qu'énoncés dans les OMD, les objectifs de développement durable, le Programme d'action mondial pour le développement durable des PEID et les partenariats qui permettent de bâtir la résilience des PEID et de pérenniser les avancées de leur développement.

Résultats escomptés

- Les décideurs seront informés de la manière dont ils peuvent conduire et appuyer les initiatives nationales de développement durable pour favoriser la mise en œuvre des plans d'action mondiaux et ceux des PEID.
- On exposera les questions relatives à l'action climatique et à la RRC qui seront présentées à la réunion océanienne pour la préparation de la Conférence 2014 des PEID.
- Cette session marquera aussi le démarrage d'un processus de réflexion sur la façon dont le programme de développement et les objectifs de développement durable pour l'après-2015 pourraient promouvoir l'action climatique et la RRC de manière à renforcer l'aptitude des PEID à viabiliser leur développement.

Organisation des travaux

La séance comportera un exposé initial, suivi d'un débat d'experts, et d'une séance de questions-réponses en plénière.

- Animatrice : Coral Pasisi, FIP

Experts :

- À déterminer.

Coordonnateurs de la séance

Coral Pasisi (FIP) et Sefanaia Nawadra (PROE)